

Les Usse

SYNDICAT
DE RIVIÈRES



Comité Syndical
Mercredi 08 juillet 2026

Salle annexe de la salle Jean XXIII
FRANGY



haute
savoie
le Département

Les Usse
SYNDICAT
DE RIVIÈRES

ORDRE DU JOUR

- Tour de table & constatation du quorum
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation des délibérations du comité précédent
- Sujet d'actualité : /

Ordre du jour des délibérations :

1. Retrait de la délibération n°2026-06-01 portant sur les indemnités de fonction des membres du bureau
2. Indemnités de fonction du Président et des Vice-présidents du Syndicat de Rivières Les Usses

Informations :

- Agenda des instances
- Décision prise par le Président en vertu des délégations consenties au Président par le Comité Syndical
- Participation du Syr'Usses au débat public sur le Projet de Futur Collisionneur Circulaire du CERN – réunion publique du 08 juillet « L'eau et l'hydrogéologie : quels enjeux ? Quels impacts ? Quelles solutions proposées ? »

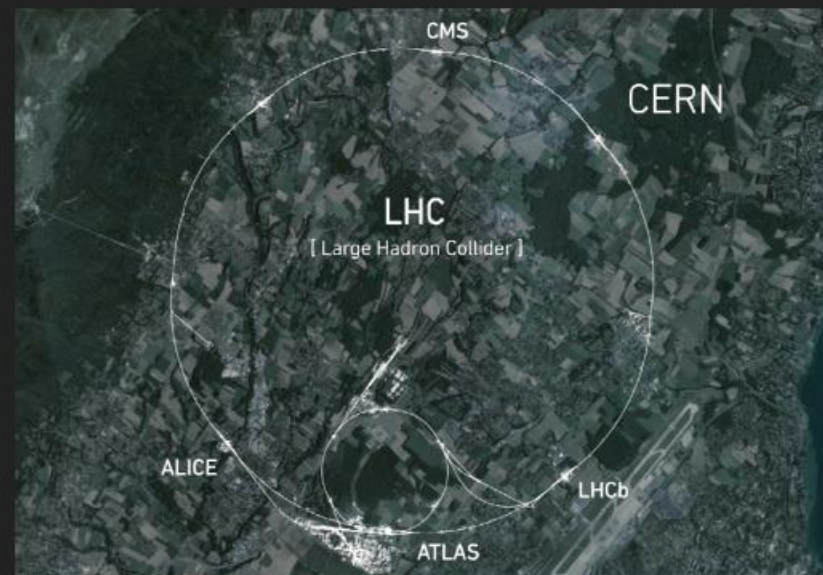
Depuis 1954, le CERN explore la matière et les forces fondamentales



8

Le plus puissant accélérateur de particules du monde

- Le Grand collisionneur de hadrons (LHC) est un anneau de **27 km de circonférence** situé à environ **100 mètres sous terre** entre la France et la Suisse.
- Le LHC abrite **4 grandes expériences scientifiques**. C'est l'infrastructure phare du CERN.
- Il a notamment permis la validation scientifique de l'existence du **boson de Higgs**, mais de nombreuses questions demeurent.
- C'est pourquoi la communauté scientifique internationale travaille sur **un nouvel accélérateur qui prendrait le relais du LHC dès 2045**.



- Pour la communauté scientifique internationale, un nouvel accélérateur doit prendre le relai du LHC dès 2045.
- La stratégie européenne pour la physique des particules a identifié le programme FCC comme une solution possible.

→ Lancement d'une étude d'opportunité en 2020 par le CERN

→ Publication de l'étude en mars 2025 et début des rencontres des acteurs locaux

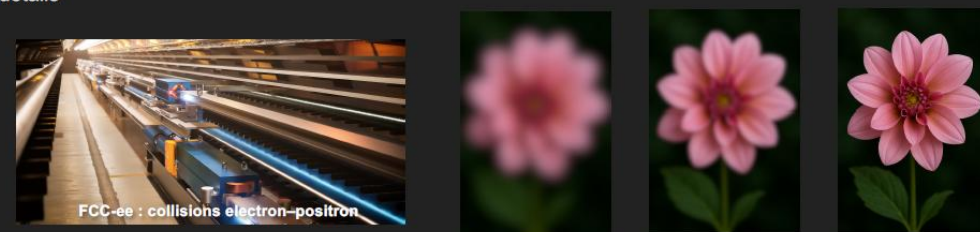
LE FCC c'est quoi ?

Phase 1 : FCC-ee – Explorer l'invisible avec une précision extrême

FCC-ee comme une loupe de haute précision

➤ Objectif : scruter le boson de Higgs jusque dans ses moindres détails

La frontière de l'intensité : explorer avec une résolution extrême



FCC-ee : collisions électron-positron

2045 FCC-ee (Phase 1) 2075 FCC-hh (Phase 2) 2100

Phase 2 : FCC-hh – Explorer l'inconnu avec plus d'énergie

La frontière de l'énergie : explorer toujours plus en profondeur



FCC-hh comme un objectif télescopique

➤ Objectif : répondre à des questions clés

- Qu'est-ce que la matière noire ?
- Pourquoi l'Univers est-il fait de matière ?



Un tunnel de 90,6 km, avec un diamètre interne de 5,5m et externe de 6,5m

8 sites de surface, soit 40ha

Profondeur des puits de 150 à 400m

6,3 millions de m³ de matériaux excavés sur 5 ans

1,9 millions de m³/an d'eau brute du Léman consommée pour l'exploitation

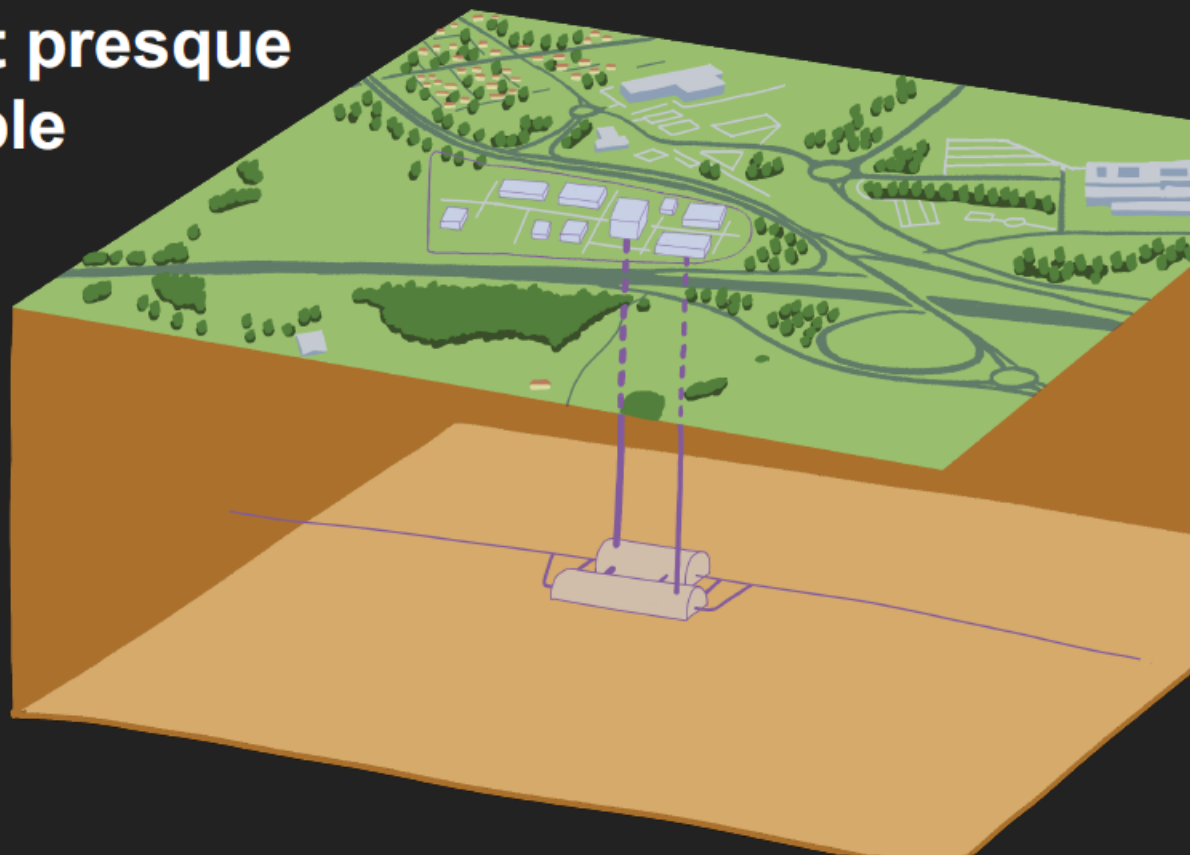
1,3 TWh/an de consommation moyenne d'électricité

Un chantier de 8 ans, pour environ 16 milliards d'euros de génie civil et d'infrastructures techniques et scientifiques

Une mise en service prévisionnelle du FCC-ee à partir de fin 2040

L'installation serait presque entièrement invisible

- Le tunnel serait souterrain et donc **invisible en surface**.
- Seuls **les 8 sites de surface**, repartis sur la circonférence du tunnel seraient visibles.





Les besoins en eau ? Ce que l'on sait à ce jour de la part du CERN

Actuellement, avec le LHC le CERN consomme 2,89 millions m³/an d'eau provenant du SIG Suisse pour le refroidissement et les besoins sanitaires des sites suisses, et provenant de la régie des eaux gessiennes pour les besoins sanitaires côté France.

Le projet estime une consommation en exploitation à 1,9 millions de m³/an, soit une réduction notable du remplacement du LHC par le FCC.

Besoin en eau – phase chantier

- ☐ Approvisionnement en concertation avec les collectivités concernées – Démarches CERN et consultants, débuteraient en **2028**
- ☐ L'usage de l'eau pendant la phase de chantier serait principalement liée à l'appoint du refroidissement des tunneliers (circuit fermé), à la suppression des poussières sur les zones de chantier (souterrain et surface), à la production de béton et à l'usage sanitaire pour les travailleurs
- ☐ A ce stade, l'évaluation de base des besoins en eau pour la phase chantier se situerait entre **500 et 1000 m³/mois pour les sites techniques** (PB-PF-PH-PL) et entre **1000 et 4700 m³/mois pour les sites scientifiques** (PA-PD-PG-PJ)
- ☐ Les chiffres inférieurs correspondraient au besoin de base qui s'étendrait sur une période de chantier de 6 ans. Les chiffres supérieurs correspondraient à des besoins en période de haute activité sur le chantier, d'une durée de 4 mois environ sur les sites techniques et jusqu'à deux ans sur les sites scientifiques
- ☐ A noter que la durée totale des travaux de génie civil s'étendrait sur environ 8 ans

NB : évaluation des besoins en eau en phase chantier chiffres fournis par le CERN par sites.

Besoin en eau – phase d'exploitation

Les besoins en eau pour le refroidissement du FCC

- Cette eau serait toujours fournie par les SIG (acheminement via le tunnel) et sert principalement à refroidir les sous-systèmes des accélérateurs de particules et les expériences (température de sortie comprise entre 30 et 45°C).
- Le refroidissement de l'eau serait assuré par des tours aéroréfrigérantes. Pas de rejet prévu en milieu naturel.

Les besoins en eau sanitaire du FCC

- Chaque site de surface serait relié au réseau d'eau potable public local pour alimenter les équipements sanitaires (évier, lavabos, toilettes, douches).
- La consommation totale d'eau potable est estimée entre :
 - 1000 et 5000 m³/an pour chaque site expérimental (PA, PD, PG, PJ),
 - entre 750 et 2000 m³/an pour les sites techniques (PB, PF),
 - et jusqu'à environ 5800 m³/an pour les sites techniques abritant les systèmes radiofréquences (PH, PL).

Consommation sanitaire du site technique de Marlioz équivalent à 105 personnes environ/an (base de 55m³/an/personne en déc. 2025) .

Rejets d'eaux

☐ En phase chantier:

Les eaux de chantier seraient collectées et traitées dans des ouvrages adaptés, en suivant les réglementations applicables des Etats Hôtes. Une surveillance environnementale des chantiers serait intégrée au contrat de génie-civil. A ce stade, les points de rejets et les volumes ne sont pas encore définis – planifié pour **2028/2029**

☐ En phase d'exploitation:

Eaux usées – raccordement autant que possible au réseau d'assainissement pour traitement en STEP des eaux sanitaires et éventuelles eaux de process (pas d'eaux de refroidissement)

Eaux pluviales – infiltration si possible sur site et/ou restitution dans le milieu naturel via des ouvrages de régulation, comprenant les drainages des terrains en surface et, le cas échéant, les eaux d'infiltration des ouvrages souterrains

A ce stade, les points de rejets ne sont pas définis et les volumes associés ne sont pas encore évalués – planifié pour **2028/2029**

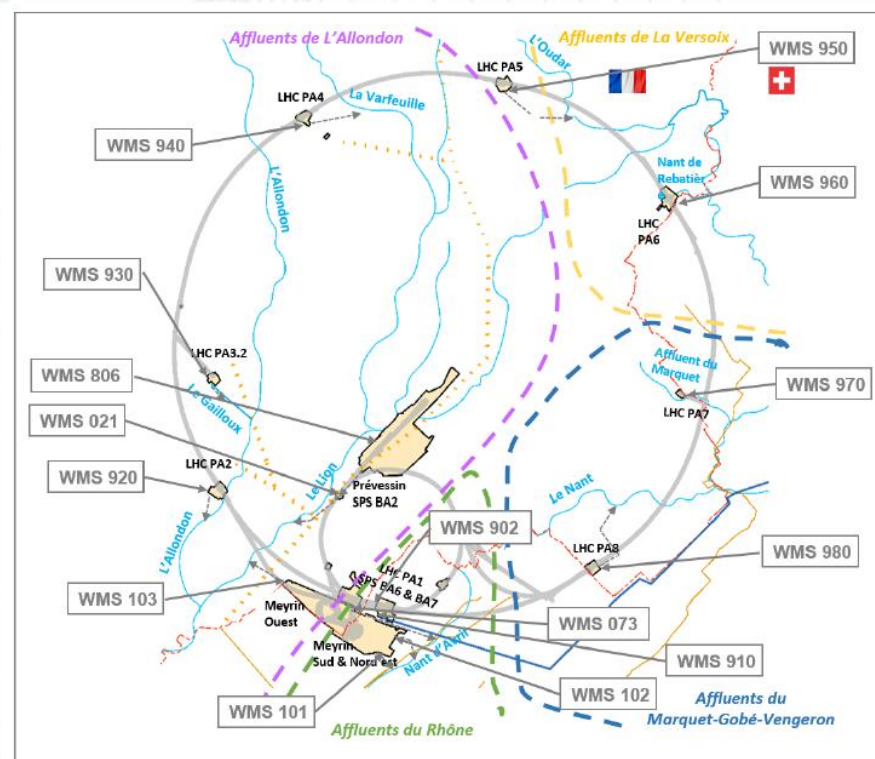
➡ **Tous les rejets d'eaux seraient surveillés périodiquement ou en continu afin d'en assurer la conformité**

Les eaux usées du site PH qui nous concernent iraient a priori dans la STEP de Marlioz.

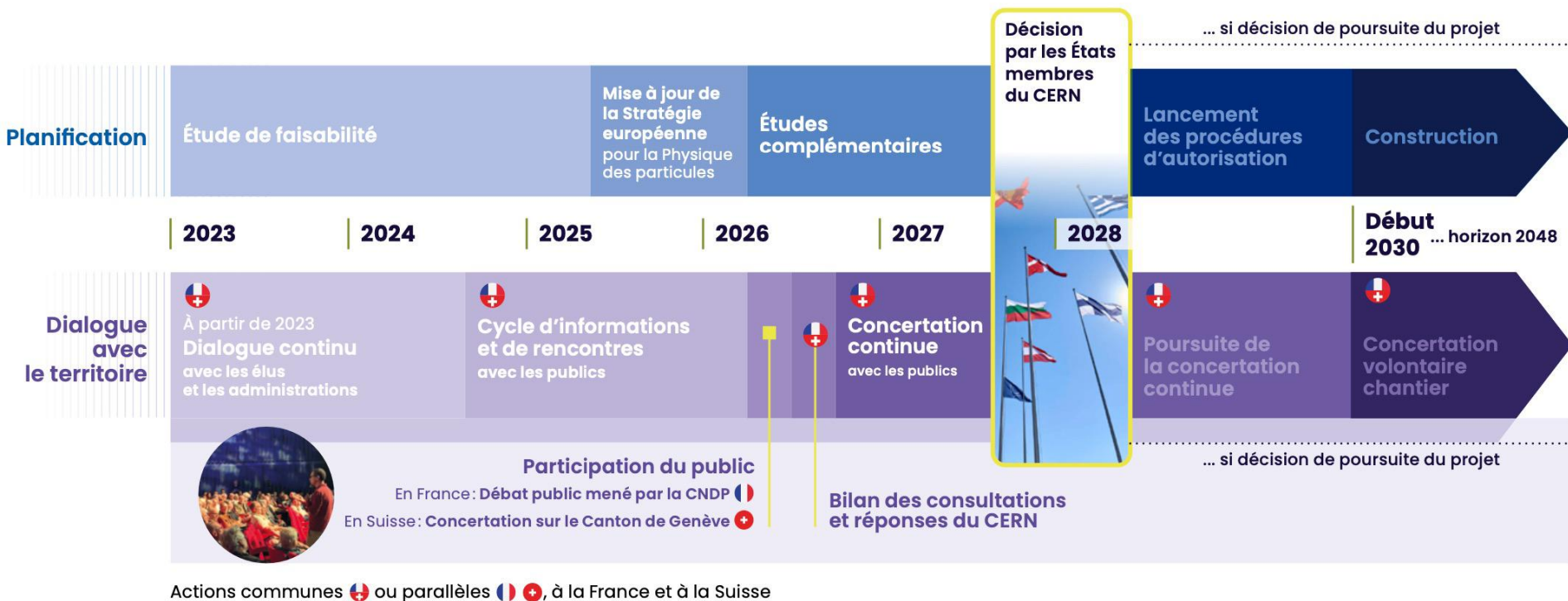
Besoin en eau – phase d'exploitation

Surveillance des rejets d'eau

- ❑ Le CERN dispose de **15 stations de mesures** en continu pour les effluents déversés directement dans les cours d'eau superficiels. Plus de 300 prélèvements/an pour analyses complémentaires au laboratoire interne à l'Organisation
- ❑ **Rapports trimestriels diffusés** depuis plus de 20 ans aux autorités des Etats Hôtes avec synthèses des résultats
- ❑ Prélèvements ponctuels dans les eaux usées évacuées depuis le site vers les STEP publiques pour vérification de conformité



Le calendrier du projet ?



Le projet est soumis à débat public du 02 juin au 04 octobre dont la commission nationale du débat public est garante.

Le débat public !

Le débat public est une procédure légale, inscrite dans le Code de l'environnement, qui permet à toute personne vivant en France d'être informée et de pouvoir participer à l'élaboration de la décision autour de projets impactant son environnement. C'est un processus de démocratie participative **qui se situe en amont de la décision d'un projet, à un moment où il n'est pas décidé**. Il permet à chacune et à chacun :

- de débattre non seulement des caractéristiques et des impacts d'une politique publique ou d'un projet, mais aussi de leurs alternatives et de leur opportunité, c'est-à-dire si oui ou non ils doivent être mis en place ou réalisés, et à quelles conditions ;
- d'avoir accès à une information complète et pertinente (principe de transparence) pour permettre une participation effective.

Agenda du débat : des réunions publiques, des webinaires, des débats mobiles

<https://www.debatpublic.fr/projet-accelérateur-particules/agenda>



02/07 18h30 - 21h	08/07 18h30 - 21h	20/07 18h30 - 20h30
RÉUNION PUBLIQUE HAUTE-SAVOIE Le chantier : comment serait-il réalisé ? Avec quelles conséquences ? Comment les limiter ? Espace Martin Luther King Rue du Docteur Baud 74100 Annemasse	RÉUNION PUBLIQUE HAUTE-SAVOIE L'eau et l'hydrogéologie : quels enjeux ? Quels impacts ? Quelles solutions proposées ? L'Arande - Salle du Rhône 24 Grand Rue 74160 Saint-Julien-en-Genevois	WEBINAIRE Les Grands collisionneurs du CERN : quels enseignements en tirer pour le nouveau projet ? En ligne
VOIR L'ÉVÈNEMENT →	VOIR L'ÉVÈNEMENT →	VOIR L'ÉVÈNEMENT →

Le débat public !

L'eau et l'hydrogéologie : quels enjeux ? Quels impacts ? Quelles solutions proposées ?

08/07

18h30 - 21h

S'INSCRIRE



L'ARANDE - SALLE DU RHÔNE
24 GRAND RUE
74160 SAINT-JULIEN-EN-
GENEVOIS

Cette rencontre est commune au débat public français et à la concertation suisse. Elle s'intéresse à l'ensemble des enjeux liés à l'eau, dans le cadre de la construction et l'exploitation du projet FCC :

- Quels prélèvements en eau, quelles consommations, quels rejets d'eau ? Quelles conséquences sur les autres usages de l'eau sur le territoire ?
- Quelles réglementations et quels suivis ? Quelles connaissances disponibles et à venir ? Quels enseignements tirer des expériences précédentes ?
- Quels impacts et quels risques de pollution de l'eau ? Quels impacts et quels risques du creusement sur les écoulements de l'eau dans le sous-sol, les nappes phréatiques, etc. ?
- Quels seraient les impacts du projet sur les autres usages de l'eau, dans le contexte du changement climatique ?
- Comment ces impacts pourraient être limités ?

Le débat public !

L'eau et l'hydrogéologie : quels enjeux ? Quels impacts ? Quelles solutions proposées ?

08/07

18h30 - 21h

S'INSCRIRE

L'ARANDE - SALLE DU RHÔNE
24 GRAND RUE
74160 SAINT-JULIEN-EN-
GENEVOIS



Le Syr'Usses sera présent pour exposer :

- La capacité du territoire a accueillir un nouvel industriel vis-à-vis de la consommation d'eau potable et des rejets dans les milieux naturels, dans le contexte du changement climatique
- Notre problématique du déficit quantitatif avec un nouvel acteur dans l'équation, alors que le territoire a déjà du mal à respecter les volumes maximum prélevables en période d'étiage... la phase de chantier semble difficile à anticiper et programmer à ce stade... Il y aura des besoins en AEP très important.
- Les rejets des eaux usées et des eaux pluviales respecteront les normes en vigueur et ne contiendraient pas plus de pollution que des ménages en phase d'exploitation, puisqu'il n'y aura pas de rejet dans le milieu des eaux de refroidissement. Vigilance tout de même sur la radioactivité. Peu d'information à ce stade sur la phase chantier...